2022 / NUMERO 7

LE P'TIT JOURNAL

LE TRIMESTRIEL DE COURTOIS-SUR-YONNE

Eric BERTHAULT, Maire

Le mot du Maire

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès brutal de Marie-Louise FORT.
Mes premières pensées vont tout d'abord à son mari, ses enfants et petits enfants qu'elle adorait avant tout.

Femme de conviction elle n'a cessé de se battre pour faire rayonner la Bourgogne et plus particulièrement l'Yonne.

Son parcours a commencé à Saint Clément en 1977 comme conseillère municipale puis adjointe au maire.
Son formidable parcours s'est poursuivi en tant que présidente de la communauté de communes, vice-présidente du conseil régional, maire, député durant 10 ans et ces dernières années présidente de la communauté d'agglomération du grand sénonais et bien évidemment maire de Sens.
Marie Louise Fort avait été décorée de la plus haute distinction Chevalier de la légion d'honneur et Chevalier des arts et des lettres.

Les mandats de maire présidente, l'ont passionnée jusqu'à son dernier jour je peux en témoigner.

Elle a été pour chacun de nous, maires des 26 communes, un pilier, une référence, un atout majeur pour défendre nos intérêts communaux auprès des plus hautes instances.

Je n'oublierai pas son aide et ses conseils, plus particulièrement pour le futur lotissement des Bordes.

Elle nous avait rendu visite pour rencontrer le conseil municipal le 1 juin 2022, nul doute que cela restera gravé dans l'esprit de chaque conseiller.

L'histoire nous dira si ses successeurs sauront prendre le chemin qu'elle avait tracé pour faire rayonner le nord de l'Yonne, de Paris à Dijon en passant par Troyes, de faire exister les 26 communes autour de la ville centre Sens, de rendre tout simplement attractif notre territoire qu'elle aimait tant.

Au revoir Marie-Louise
Le maire, Eric BERTHAULT

Ce journal est dédié à Marie Louise FORT

2022 / NUMERO 7

LE P'TIT JOURNAL

J'entretiens mon trottoir !

Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté sur toute la longueur de son habitation

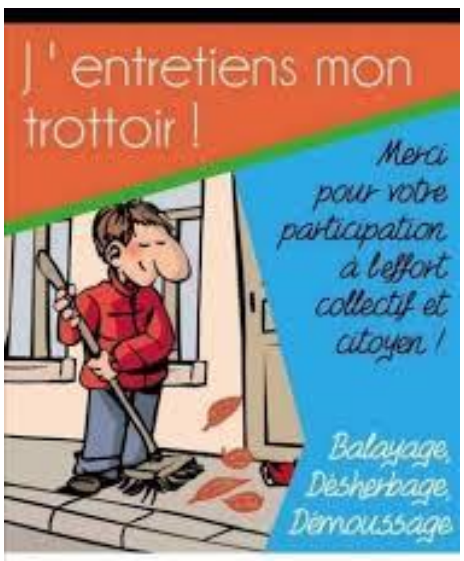

Désherber devant chez soi, un acte écocitoyen !
Avec l'arrivée des beaux jours, les mauvaises herbes prolifèrent sur nos trottoirs.
Depuis le 1er janvier 2017, la loi LABBE interdit l'utilisation de produits phytosanitaires (désherbants) pour les espaces verts et la voirie. C'est une excellente nouvelle pour l'environnement et la santé publique qui implique toutefois la participation de chacun au quotidien car notre agent municipal ne peut pas à lui seul empêcher la repousse. N'hésitez pas à nettoyer et entretenir vos trottoirs.

Assurez-vous de la taille de vos haies et de vos arbres, nous vous rappelons que l'élagage des arbres et des haies, attenant au domaine public mais appartenant aux riverains, incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de la clôture sur la rue et les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins, là où le dégagement de la visibilité est indispensable à l'approche d'un carrefour, d'un virage ou signalétique.

Bien gérer vos déchets verts Les déchets verts ne doivent en aucun cas être jetés sur la voie publique ni dans les conteneurs d'ordures ménagères.

Nous vous rappelons que vous pouvez commander des composteurs auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais
21 boulevard du 14 Juillet à Sens au 03-86-65-89-00 ou en déposant vos déchets à la déchèterie zone des Sablon dont voici les horaires :

Ferme le lundi	
Mardi au samedi	9h-12h / 14h-18h
Dimanche	9h-12h

Que vous ayez la main verte ou non, n'hésitez pas à jouer les jardiniers. En faisant ces petits gestes, vous participez au bon fonctionnement de notre commune et à la préservation d'un espace public propre

Recette de désherbant naturel
- 10 litres d'eau
- 1kg de gros sel
- 400 ml de vinaigre blanc
- 500 ml de savon noir liquide

Arrosez les mauvaises herbes, laissez agir. Lorsque la végétation commencera à jaunir et à faner il vous suffira de l'arracher.
Laure RICHARD, Conseillère

LE P'TIT JOURNAL

Commission Environnement & Patrimoine

Vers le Haut des Vaugaudins…

Pour ceux qui ne connaissent pas je vous invite à aller vous balader sur cette colline située sur 3 communes : Courtois sur Yonne, St Martin du Tertre et Nailly. Pour cela il vous faudra emprunter le chemin blanc qui relie Courtois à St Martin du tertre puis traverser la route départementale afin de rejoindre les chemins ruraux qui s'y présentent. C'est ce que nous avons fait le 16 avril en présence de notre animateur nature, Didier. Nous avons pu échanger sur les différents milieux rencontrés, les champs, les bois, les vignes mais aussi les ruches et quelques animaux sauvages que nous avons furtivement aperçus ou entendus. Arrivés au château d'eau, ce fût le moment d'une petite collation avant de redescendre.

Le 1er mai, fête du Travail ne fût pas chômé par notre équipe...le thème principal de cette balade était l'Eau...
C'est donc tout naturellement que nous avons ouverts les portes du lavoir pour que nos participants aient le bonheur de découvrir l'avancée du chantier bénévole. Ce fût l'occasion pour Les Amis du Vieux Courty de présenter leur association et de donner des explications sur les actions menées par celle-ci. D'ailleurs si vous cherchez des idées de cadeaux, vous pouvez participer à la restauration du Patrimoine Courtoisien en achetant un sac ou un carnet de l'association.

Ensuite nous sommes allés visiter une partie du jardin du Moulin. Quelle magnifique demeure !
Propriété privée, elle a été achetée il y a une quarantaine d'années par un couple de passionnés de vieilles bâtisses qui a su lui garder son charme.

Les toitures avaient été entièrement détruites par un incendie, la roue était très endommagée. Elle a été restaurée à l'identique il y a 8 ans, ce fût un travail de longue haleine mais qui en valait la peine.
Au cours de cette balade, nous avons pu discuter de l'usage de l'eau au fil du temps...alimentation en eau des cressonnières, potagers et vergers, lavage du linge, abreuvage des vaches dans l'étang... jusqu'à arriver aux Sources de Courtois.

Aurore Gayetano, Adjointe

Balade pluvieuse, Balade heureuse....

Le 25 juin, malgré un temps humide nous sommes partis à l'écoute de la nature cette fois-ci vers le Bois des Triboulets. Cette zone située derrière l'autoroute est un lieu très agréable pour les promenades. Pour nous ce fût l'occasion d'écouter le chant des oiseaux et de partir sur les traces des animaux. A notre arrivée sous le pont de l'autoroute nous avons été accueillis par le cor de chasse de Mr Perreau qui s'y entraîne régulièrement. Plaisir des yeux, plaisir des oreilles, plaisir olfactif...il ne manquait plus qu'une petite collation pour régaler nos papilles gustatives.

FORMATION PREMIERS SECOURS
11 JUIN 2022

Une formation Premiers Secours « les gestes qui sauvent » a été organisée à la mairie avec la collaboration des sapeurs-pompiers. Cette formation avait pour but de sensibiliser les participants aux différentes techniques de secourismes.

Chaque geste compte pour sauver une vie, la formation délivrée par les sapeurs-pompiers de Sens a été très utile pour permettre de sauver des vies. Expérience à renouveler pour permettre à d'autres personnes d'apprendre les premiers gestes qui peuvent faire la différence.

Valérie Mainier, Conseillère

LE P'TIT JOURNAL

La Cerisaie

Nous vous avions promis un bel espace de détente. Après les tables de pique-nique installées dans cet espace ombragé, c'est l'hôtel à insectes confectionné avec le Conseil Municipal des Jeunes qui vient de trouver sa place. Les trois bandes de jachère ont maintenant bien poussées après quelques difficultés liées à la sécheresse et au picorage des oiseaux. Vous y trouverez du sarrasin, du trèfle incarnat, violet et de Perse, du mélilot, du sainfoin, de la phacélie et de la bourrache. De quoi régaler tous les insectes butineurs.

Aurore Gayetano, Adjointe

Avril, le Mois du compostage

Vous avez été nombreux à montrer votre intérêt pour l'achat de composteur à tarif préférentiel grâce à la Communauté d'Agglomération et récupérables en mairie.

Ceci est toujours possible directement au Centre Technique Municipal de Sens où il faudra aller le chercher. Vous pouvez en faire la demande par mail demandebac@grand-senonais.fr. Il est désormais possible d'acheter un 2ème composteur. Nous vous proposerons la même opération en avril 2023 et des informations toute l'année pour bien trier ses déchets.

Aurore Gayetano, Adjointe

Le chantier bénévole du Lavoir

Après des heures de dur labeur sur la structure métallique de la verrière du lavoir, les vitres ont été finies de poser en juin. La pose a été faite à l'ancienne, au mastic. Pas moins de 72 heures de travail seulement sur la pose !

La verrière a retrouvé sa beauté d'antan, maintenant c'est au tour de l'extérieur de se refaire une beauté avec la démolition des cabanons. Nous avons eu quelques surprises de dégradation des structures en bois, liée à l'humidité stagnante au niveau du toit bétonné qui y était accolé. Les bénévoles n'en restent pas moins très motivés. Justement qu'est-ce qui motive cette belle équipe que nous envie d'autres communes ? C'est une belle aventure humaine où mettre à profit son énergie tout en partageant de beaux moments de convivialité. Certains sont nés dans ce village et ont toujours connu le lavoir où leurs grands-mères venaient laver le linge. Ils avaient tous très envie de contribuer à une belle action qui s'inscrit dans le Patrimoine pour leurs petits-enfants et les générations futures.

Encore Merci pour toutes ces heures passées !

Aurore Gayetano, Adjointe

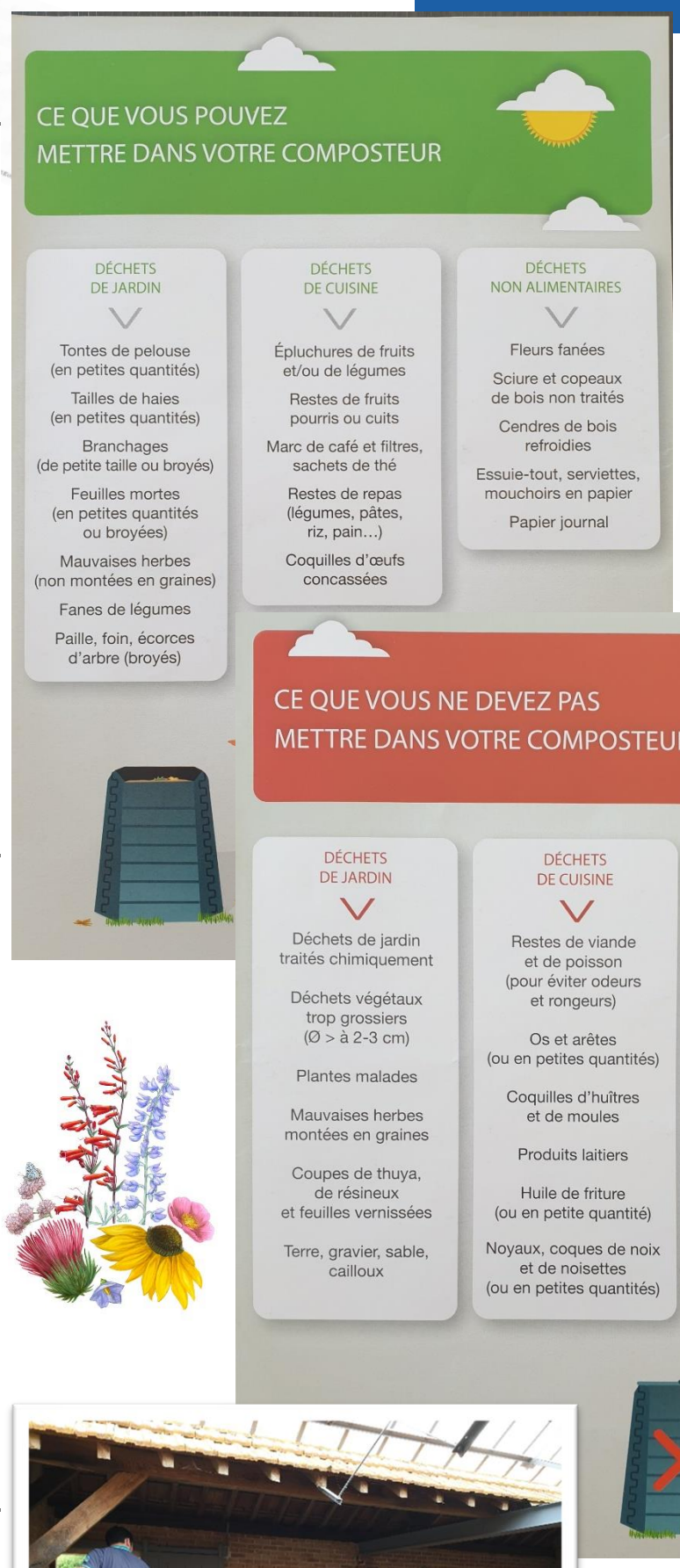

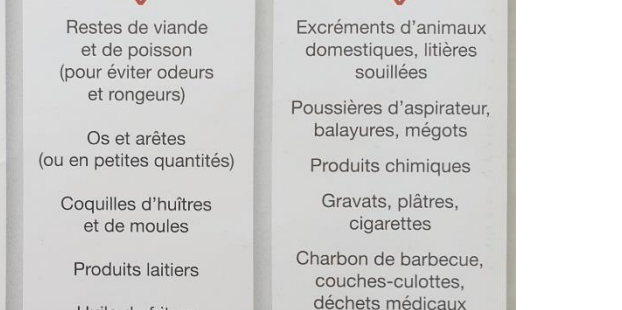

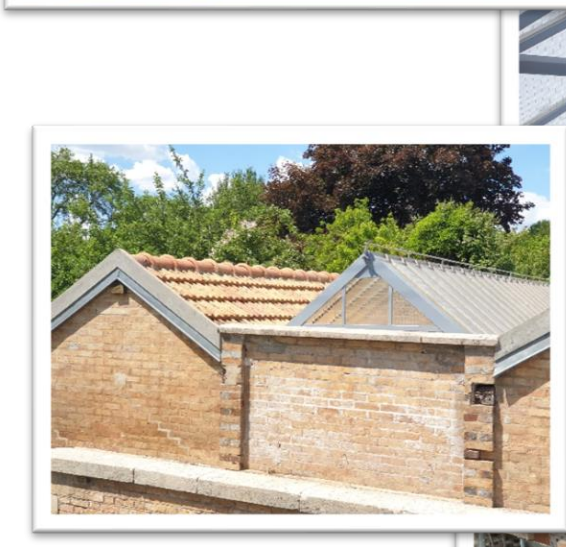

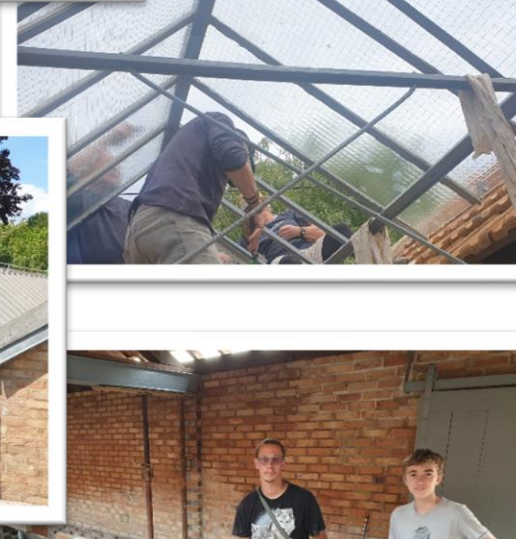

LE P'TIT JOURNAL

Les Pâques de la Caisse des Ecoles

Une cinquantaine de petits Courtoisiens ont pu profiter de ce beau dimanche ensoleillé pour venir ramasser quelques œufs bien cachés avec l'aide du Conseil municipal des Jeunes dans notre Pré des Moines.
Accompagnés de leur parents, frères et sœurs, tontons, tatas ou bien grands-parents, nous avons passé un moment d'échange chaleureux où tout le monde était ravi de voir ces enfants impatiens de trouver leur butin.
Pendant ce temps, les grands ont pu déguster un bon chocolat chaud ou bien un café en profitant du plein air.
Georgette ROYER, Adjointe

Les Epouvantails de la Commission Cadre de Vie

Un grand merci aux participants du concours d'épouvantails.
Vous avez, pour cette deuxième édition fait preuve d'imagination et de créativité, le Conseil Municipal des Jeunes du village a eu une tâche difficile pour établir le classement.
Mais après délibération voici le nom des familles gagnantes.
La 1ère place est attribuée à la famille GOUSSARD
La 2ème place pour la famille CASSONE
La 3ème place pour la famille RIVIERE
Encore merci à tous pour ce moment de partage et de bonne humeur.
Nous espérons vous retrouver plus nombreux et avec des idées toujours plus folles l'année prochaine. Vive les épouvantails.
Laure RICHARD, Conseillère

1er prix

2ème prix

3ème prix

Recette

Au détour d'une rue... accompagnée en voiture... Nous avons reconnu notre Georgette, toujours le sourire aux lèvres et malgré les années toujours cette énergie positive et communicante... elle m'a autorisée à vous communiquer cette recette qu'elle avait confectionné il y a quelques années pour une animation communale

Le Gâteau au chocolat de Georgette Rouif

// 6 œufs, 80g de sucre, 50g de farine, 200g de chocolat à cuire, 125g de beurre, 2 cuillères à soupe d'eau //
Préchauffer le four à 180°C
Séparer les blancs des jaunes d'œufs
Mélanger énergiquement les jaunes et le sucre jusqu'à ce que le mélange devienne bien blanc et réserver
Mettre l'eau, le chocolat et le beurre à fondre dans une casserole à feu doux puis ajouter au mélange précédent
Monter les blancs d'œufs en neige puis incorporer délicatement à la préparation
Mettre dans un moule préalablement beurré puis cuire 20 mn à 180°C
Aurore Gayetano, Adjointe

N'hésitez pas, vous aussi, à nous transmettre une recette qui vous est chère.

Associations

Les Amis du Vieux Courty

Je remercie sincèrement les 17 Courtoisiens et Courtoisiennes qui nous ont fait l'honneur s'assister au concert de la pentecôte.
Ils n'ont pas été déçus et nous avons eu un très bon retour y compris de la part de Monsieur Brousse pour qui c'était formidable et un ensemble très professionnel. Monsieur Rullière avait été choisi pour le concert privé en l'honneur du président Clinton au château de Vaux le Viconte en 2008. Madame Rullière nous a donné des frissons par son interprétation de l'Ave Maria de Schubert. Quant à Maïa, leur fille, son professionnalisme et sa virtuosité au violoncelle appris à l'université de Vienne (Autriche) à fait merveille.
Cet ensemble de très grande qualité aurait mérité un public beaucoup plus nombreux.

Le lundi nous avons organisé un concours de boules où 37 doublettes se sont engagées dont une quinzaine de Courtois. Tous les participants étaient satisfaits et en plus nous avions le soleil.
Je tiens à remercier les membres de l'association présents ainsi que quelques bénévoles qui nous ont aidé bien que ces manifestations étaient organisées sur un Week- end férié.

Nous organiserons le samedi 8 Octobre prochain une soirée "Paëlla". Retenez dès maintenant cette date et nous espérons vous accueillir très nombreux.
Yves Huard; Président Les Amis du Vieux Courty

Coupures de Courant pour Travaux

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoin de sa clientèle, ENEDIS réalise des travaux sur le réseau électrique qui alimente la commune et qui entraineront une ou plusieurs coupures d'électricité. *Mercredi 26 octobre 2022 de 9h00 à 11h00 - Route de Voulx et Route de Nailly*

Les Bouchons 89 retrouvent des couleurs

En 2021, nous avons collecté 25T371 soit 371 kilos de plus qu'en 2020 mais assez loin des chiffres de 2019 qui étaient de 33T894. Depuis la création de l'association, il a été collecté 379T290

Les Bouchons 89 envisagent la création d'un film relatant l'action des bouchons depuis la collecte le tri, et jusqu'au chargement pour le recycleur.

Nos petits bouchons 89 pour 2021 ont servi à acheter et installer du matériel à des personnes en situation de handicap (amélioration des conditions de vie) :

- 1 fauteuil manuel Kushall 2.500€
- Aménagement d'une maison 2.500€
- Rail et chariot pour transfert 1.700€

Soit un total de 6.700€

Vous trouverez les collecteurs devant la porte extérieure de Mr Maurice PRUNIAUX et à l'école de Courtois sur Yonne pour les enfants.

Annick Aubois, Conseillère

La Commune

1er juin 2022, visite de Marie-Louise FORT, Présidente de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais.

Echanges enrichissants qui resteront dans la mémoire de chaque élu (e)

24 juin 2022, Kermesse des Ecoles

Magnifique spectacle offert par les enfants pour la kermesse des écoles de Courtois-Nailly. Ce spectacle enchantée le public de voir les enfants de nos communes présentés de superbes tableaux.
Merci à tous les bénévoles et au SIVOS de Courtois et Nailly pour l'organisation de cette manifestation.
Valérie Mainier, Conseillère

2 juillet 2022, Inauguration du City Stade, Street WorkOut et Aire de Jeux enfants

La municipalité de Courtois sur Yonne et l'équipe du conseil municipale des jeunes tiennent à remercier par leur présence : Julien ODOUL, Député de l'Yonne ; Grégory DORTE premier vice-président du département ; Clarisse QUENTIN, Adjointe au Maire de Sens ; Ghislaine PIEUX Adjointe au Maire de Sens ; Jean Luc GIVORD, Maire de Paron ; Simone MANGEON, Maire de Collemiers ; Claude LAVENTUREUX Maire de Villenavotte ainsi que le gérant de l'entreprise IdTP Cyril CHARETIE, l'entreprise qui a aménagé cet espace de sport et de jeux.
Sans les principaux financements de l'état, du département et de la CAGS, nous n'aurions pas pu bâtir un tel projet.

Une démonstration sportive nous a été proposée par les volleyeuses du Club de Sens ainsi que des techniques de TAEKWONDO SELF DEFENSE, par Rodrigue LAMORY, diplômé d'état.
Valérie Mainier, Conseillère

16 juillet 2022, Grande Fête de l'Eté

La soirée a débuté par la présentation de toutes les associations courtoisiennes. Cela a permis à bon nombre de personnes d'appréhender leurs activités. Puis des jeux et des animations ont permis de divertir l'ensemble des participants.
L'animation de la soirée a été orchestrée par le groupe 100 WATTS.
La retraite aux flambeaux toujours appréciée par les enfants a démarré les festivités pyrotechniques de la soirée et a permis d'annoncer le feu d'artifice.
Valérie Mainier, Conseillère

Le Conseil Municipal des Jeunes s'organise et anime……

Une belle participation du Conseil Municipal des Jeunes pour confectionner des banderoles hautes en couleurs afin de décorer leur stand et celui de la Caisse des Ecoles. Ils ont aussi mis beaucoup d'énergie pour trouver des lots à faire gagner à la Grande Fête de l'Eté. Beaucoup de monde s'est arrêté sur leur stand et pour cause il y en avait pour tous les goûts : outillage, compresseur, places de cinéma, papeterie et leur sourire en prime. Ils ont aussi beaucoup aidé à l'installation et aux préparatifs pour la Caisse des Ecoles.
Bravo les Jeunes !!!
Aurore Gayetano, Adjointe

18 août 2022, Garçon la Note !

Nouvelle édition de « Garçon la Note » s'est déroulée à Courtois, avec la participation du groupe BLONDIN ET LA BANDE TERRIEN a mis une super ambiance lors de cette soirée
Valérie Mainier, Conseillère

11 septembre 2022, Vide Greniers

Privés du vide grenier annuel depuis 2 ans, les exposants et acheteurs étaient tous au rendez-vous de cette nouvelle édition 2022. Plus de 750 mètres de stands, associations, bénévoles, restauration, bonne humeur et soleil... tout était réuni pour une excellente journée.
Manu Miranda, Conseiller

Marie Rose CORTOT fêtait ses 100 ans dimanche 25 septembre 2022 et nous y étions !! Toujours aussi alerte et pleine d'humour.... Un pur moment de bonheur

Bon Anniversaire !!!!

NOTEZ LES ANIMATIONS A VENIR……

CPN & la Commission Environnement	Balade automnale à l'étang de Lino	Dimanche 16 octobre 14h30 RDV parking école
CAGS & la Commission Environnement	Réunion d'information Compostage tout à y gagner	Vendredi 21 octobre 21h00 Foyer rural
Le Conseil Municipal des Jeunes & La Caisse des Ecoles	Concours de déguisement & défilé dans le village	Samedi 29 octobre 16h00 Cour de la mairie
Le Conseil Municipal des Jeunes	Soirée Halloween pour les jeunes 12/17 ans de Courtois	Samedi 29 octobre 20h30 Foyer rural
Le Conseil Municipal des Jeunes & La Caisse des Ecoles	Bourse aux Jouets	Dimanche 6 novembre 9h-18h Foyer rural & cour de la mairie
Le Comité Consultatif Action Sociale	Goûter des Ainés	Vendredi 9 décembre 15h00 Foyer rural
La Caisse des Ecoles	Arbre de Noël des enfants	Samedi 10 décembre 15h30 Foyer rural
La Caisse des Ecoles	Marché de Noël	Dimanche 11 décembre 9h-18h Foyer rural & cour de la mairie

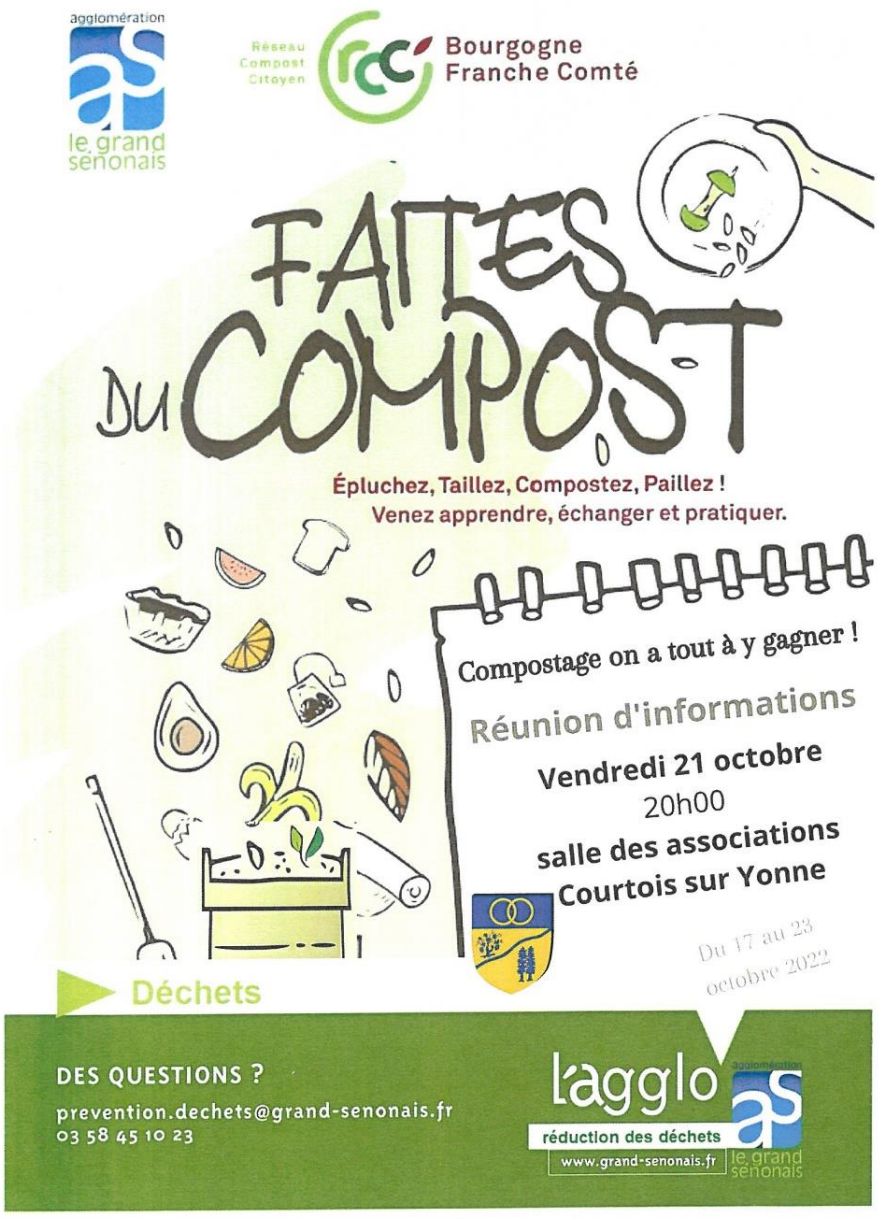

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

POLICE NATIONALE

Présentation de la Pré-Plainte en Ligne (PPEL)

La pré-plainte en ligne a été créée afin de déclarer sur internet des faits d'atteinte aux biens (**vos dans un véhicule, vol dans une résidence principale ou secondaire, vol de vélo, vol de téléphone portable, dégradations ou destructions de biens privés, escroquerie/abus de confiance, fraude à la carte bancaire sur internet**) ou certains faits discriminations (**diffamations/discriminations, injures et provocations individuelles à la haine**) pour lesquels on ne connait pas le ou les auteurs des faits (contre X).

Le vol d'un véhicule automobile ou motocyclette peut également être déclaré (**cependant, la victime sera responsable pénalement et civilement de son véhicule jusqu'à la signature finale de sa plainte au service de police, car le véhicule ne sera pas inscrit au fichier des objets et véhicules signalés**).

L'intérêt de cette démarche est de gagner du temps lorsque vous vous présentez au service de police ou de gendarmerie.

Deux moyens d'accéder à la pré-plainte en ligne :

Soit directement https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
Vous n'aurez qu'à remplir au fur et à mesure les informations demandées dans l'ordre suivant :

- Lieu de dépôt de plainte (que vous sélectionnez en fonction du code postal que vous aurez indiqué)
- Votre identité
- Votre préjudice matériel
- Le contact
- La confirmation

Une fois la confirmation effectuée, vous obtiendrez un accusé de réception mentionnant votre numéro de dossier et le rappel du lieu de dépôt de plainte. Un policier ou un gendarme vous contactera pour confirmer un rendez-vous.
Vous serez ensuite reçu au commissariat ou en brigade de gendarmerie pour signer votre plainte qu'il faudra signer dans un délai de 30 jours.

Soit indirectement en vous rendant sur le site **« moncommissariat.fr »**, puis en sélectionnant successivement :

- L'onglet « Démarche en ligne », puis l'onglet « La Pré-plainte en ligne »

Sur le site « moncommissariat.fr », vous disposez d'un **tchat en ligne** (en bas à droite de la page, intitulé **« j'échange avec un policier »**) afin de vous guider dans vos démarches.

Vos interlocuteurs au commissariat de police de Sens, dans le cadre de la pré-plainte en ligne, sont le chef et l'adjoint au chef du Groupe d'Appui Judiciaire (GAJ) que vous pouvez joindre au poste 677 ou 683 ou 710, après avoir composé le numéro du commissariat **03.86.65.86.80**

Publication de la mairie de Courtois sur Yonne
Rédacteurs en chef : Éric BERTHAULT & Valérie MAINIER
Conception : Sylvaine HARDOUIN
Rédacteurs : Membres du Conseil Municipal.

Marie de Courtois sur Yonne
18, rue de l'Eglise - 89100 Courtois sur Yonne

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voir publique - © 2022
Reproduction Interdite